

Réf: Dossier 311044

## Avis de constitution

### SOCIETE « AFRIQUE PROTECTION INCENDIE CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « APICI »

Siège ABIDJAN Yopougon attié à côté de l'Eglise  
Céleste saint pierre non loin de la pharmacie Phoenix,  
ilot 321; lot 4, Lot 4, Ilot 321

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 24 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIQUE PROTECTION INCENDIE  
CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « APICI »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :  
-Etude de risque  
-Vente et installation d'extincteurs  
-Vérification et entretien  
-Vente de tout matériel de lutte contre l'incendie  
-Détection et extinction automatique  
-Télésurveillance  
-Formation , Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Yopougon attié à côté de l'Eglise  
Céleste saint pierre non loin de la pharmacie Phoenix, ilot

321; lot 4, Lot 4, Ilot 321

Dirigeant(s) M N'GORAN KONAN PIERROT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04984 du 22/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29642/GTCA/RC/2024 du 22/05/2024

